



CEMEX place le développement durable au cœur de ses activités

CEMEX, leader de l'industrie des matériaux de construction

CEMEX est un acteur majeur de l'industrie des matériaux de construction (ciment, bétons prêts à l'emploi, granulats) présent dans 50 pays et qui emploie 50 000 personnes à travers le monde.

En France, CEMEX est un des leaders du béton prêt à l'emploi et des granulats, dispose de 300 sites de production répartis sur le territoire et emploie 2 000 personnes. En 2009, CEMEX France a vendu 5,6 millions de m³ de bétons prêts à l'emploi et 17 millions de tonnes de granulats.

Pour chacune de ses activités, CEMEX France, présidé par Pierre Laplante, entend poursuivre son développement selon trois axes prioritaires :

- Mener une politique commerciale fortement orientée vers la satisfaction des clients en fournissant des solutions efficaces et innovantes en matière de produits et services ;
- Renforcer la politique historique de la société en matière de qualité, d'environnement et de sécurité ; le développement durable, notamment, fait l'objet d'une politique forte et volontariste ;
- Consolider les activités et les développer par la croissance externe et l'ouverture de nouveaux sites de production.

Un fort engagement en faveur du développement durable

L'environnement au cœur de l'activité de CEMEX France

Pionnier en matière de protection de l'environnement et de préservation des ressources naturelles, dès 1990, CEMEX a structuré son service environnement, composé de plus de 30 personnes pour répondre à ces enjeux. Quelques années plus tard, en collaboration avec l'ADEME, CEMEX s'est engagé dans une vaste démarche environnementale au travers d'un Plan Environnement Entreprise. Depuis 2001, CEMEX est engagé dans la certification ISO 14001 et entend certifier la totalité de ses sites de production de granulats d'ici fin 2011.

En 2003, la signature d'un accord-cadre d'une durée de 3 ans avec l'ADEME enrichit les performances environnementales de l'entreprise. Fruit d'un processus complet d'analyse interne avec des experts externes, CEMEX édite en 2008 sa politique de développement durable et s'engage publiquement à faire évoluer ses organisations pour entreprendre durablement, développer les potentiels humains et techniques internes, intégrer ses actions dans les territoires où elle est implantée et élargir la responsabilité de l'entreprise.

CEMEX est engagée depuis longue date dans une démarche éco-citoyenne basée sur la concertation. Pour mieux concilier l'ensemble de ses impératifs économiques, sociaux et environnementaux, CEMEX encourage le dialogue lors de journées portes ouvertes sur ses sites, de commissions de concertation ou de réunions publiques avec les riverains, les élus et les associations locales. Cette démarche a permis en 1995 la naissance du Collectif des Associations Partenaires, et en 2003 la signature d'un partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux reconduit chaque année.

Ces partenariats ont pour objectifs d'échanger les savoir-faire entre naturalistes et industriels, sensibiliser aux enjeux de la préservation de la biodiversité et valoriser le patrimoine naturel, entre autres grâce à l'expertise de CEMEX en réaménagement de carrières.

Notre politique se structure autour de 4 axes (s'organiser pour entreprendre durablement, développer notre potentiel humain et technique, intégrer notre action dans les territoires et élargir la responsabilité de l'entreprise) et 16 objectifs qui ont été définis et qui se déclinent au travers de plans d'action impliquant l'ensemble des services nationaux et des structures régionales.

L'environnement est une priorité pour l'ensemble des activités de CEMEX, que ce soit pour ses carrières de granulats ou ses unités de production de bétons prêts à l'emploi qui entrent dans le cadre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Des enjeux propres à nos activités

Les centrales CEMEX sont dotées d'équipements limitant les impacts sur l'environnement liés à l'activité (traitement des eaux de lavage pour leur réutilisation dans le process de fabrication, bardages antibruit, filtres anti-poussières) et sont également conçues pour optimiser leur insertion paysagère. La sécurité est largement prise en compte dans la conception de nos installations : plan de circulation détaillé et affiché à l'entrée de chaque site, signalétique adaptée, équipements de protection collective et individuelle.... En outre, certaines de nos installations sont équipées d'une usine de recyclage des bétons de retour.

Dans la continuité du Plan Environnement Entreprise de l'activité granulats, lancé en 1997 avec l'ADEME, l'activité bétons prêts à l'emploi s'est dotée en 2002 d'une organisation identique. L'objectif - utiliser les meilleures méthodes et technologies disponibles pour assurer un développement durable et la pérennité de ses activités - porte aujourd'hui ses fruits. L'unité de production de BPE de Paris-Ivry (94) est le premier site CEMEX et l'une des premières centrales à béton françaises à bénéficier de la certification internationale ISO 14001. Un programme de certification progressive de l'ensemble des sites est engagé cette année. Ces organisations environnementales ont été le préalable à une démarche de développement durable engagée par l'entreprise au niveau international et relayée en France par l'élaboration d'une politique de développement durable avec l'Ecole des Mines de Saint-Etienne et CAPAFNOR.

Cette politique s'inscrit dans la continuité des actions que CEMEX mène depuis de nombreuses années, notamment en matière d'environnement et de sécurité. Elle permet à l'entreprise d'engager une démarche volontaire encore plus cohérente, complète et transversale, stimulant l'amélioration continue et l'innovation et de mettre en avant nos valeurs de responsabilité, d'ouverture et de transparence. Parmi les enjeux de développement durable de nos métiers, certains sont spécifiques à l'activité bétons prêts à l'emploi : développement de produits innovants, valorisation des sous-produits, réduction des déchets de nos activités ; plus particulièrement liés aux caractéristiques de nos produits BPE : amélioration des conditions de travail et de la sécurité sur les chantiers, réduction des nuisances pendant les chantiers, amélioration des performances environnementales des bâtiments, facilitation de la déconstruction sélective...

L'économie des ressources naturelles est également un axe fort d'engagement. Dans le cadre du PEE, CEMEX s'est engagé à réduire sa consommation d'énergie. Un plan d'action a été élaboré pour chaque site. En parallèle, un bilan énergétique a été réalisé sur 4 sites pilotes et des axes d'amélioration ont été identifiés pour réduire, notamment, la consommation d'énergie des installations de traitement et des engins de transport.



La politique de CEMEX est le 0 rejet. Les unités de production fonctionnent en circuit fermé de manière à recycler toutes les eaux de process. Pour éviter tout risque de pollution des eaux, celles-ci sont toutes redirigées vers des bacs de rétention, des aires étanches et des décanteurs-déshuileurs.

CEMEX a un savoir-faire reconnu en réaménagement de carrières. L'exploitation d'une carrière est un épisode dans la vie du territoire qui intègre son réaménagement. Pionnier en matière de réaménagements, CEMEX bénéficie d'une expérience exemplaire et diversifiée.

Publié en 2006, l'ouvrage "CEMEX, aménageur d'espaces" détaille ainsi de nombreuses opérations de réaménagements : agricoles, forestiers, piscicoles, paysagers, plans d'eau d'utilité publique, espaces de sports et de loisirs ou encore zones d'activités.

Aujourd'hui, CEMEX utilise 3 modes de transport pour livrer les utilisateurs de granulats : la route, le fer et le fluvial.

CEMEX privilégie le transport routier pour les courtes distances tandis qu'il utilise le transport fluvial, là où c'est possible, car c'est le moyen de transport le plus économe en énergie et qui permet de transporter de grandes quantités de produits sur des distances beaucoup plus longues, au cœur des villes. Chaque année, CEMEX transporte près de 3 millions de tonnes de matériaux par voie d'eau ; grâce à un partenariat signé avec Voies Navigables de France et Compagnie Nationale du Rhône, CEMEX se mobilise pour développer ce mode de transport.

CEMEX développe également l'utilisation du transport ferré car il est une alternative intéressante au transport fluvial pour les carrières qui ne sont pas installées en bordure de voie d'eau.

Enfin, depuis plusieurs années, CEMEX déploie des plates-formes multimodales, par exemple à Marolles-sur-Seine (77) ou Athis-Mons (91), permettant d'associer le fer, le fluvial et la route pour optimiser les coûts de transport et minimiser les impacts sur l'environnement.

CEMEX est fortement engagé dans l'économie des ressources minérales et pour ce faire travaille dans les domaines des granulats marins et des granulats issus du recyclage et préserve les gisements grâce à des modes d'extraction et de traitement permettant de n'exploiter que la partie « utile » du gisement sans endommager la partie non-exploitable.

CEMEX concerné par la préservation de la biodiversité

En 2010, CEMEX s'inscrit dans la démarche « 2010, année de la biodiversité » grâce à plusieurs actions et événements et sera notamment partenaire de la Fête de la Nature, événement national soutenu par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, qui se tiendra du 19 au 23 mai et qui sera l'occasion de sensibiliser le grand public à la préservation de la biodiversité grâce à des actions de presse, des conférences, des visites de site.

Avec la labellisation « année internationale de la biodiversité », CEMEX privilégie des actions de communication et de pédagogie sur ses sites. CEMEX France a également choisi d'être le partenaire de Terre Sauvage sur l'opération Fréquence Grenouille aux côtés des Conservatoires d'espaces naturels et des Réserves naturelles de France. Via ce partenariat, l'entreprise a la volonté de sensibiliser le plus grand nombre au fait que l'érosion de la biodiversité ne doit pas être considérée comme une fatalité et qu'un producteur de matériaux responsable peut contribuer à l'étude des écosystèmes, favoriser la protection des espèces et la restauration des habitats par le réaménagement de ses carrières, toujours en étroite concertation avec les acteurs et experts concernés par les territoires de nos activités.